

COMMUNIQUÉ DE PRESSE 26 juin 2013 -14h
Fondation du CAMP DES MILLES - Mémoire et Éducation

**ALAIN CHOURAQUI ET SERGE KLARSFELD
REELUS PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT
DE LA FONDATION DU CAMP DES MILLES-MÉMOIRE ET ÉDUCATION**

Le mardi 25 juin 2013, le Conseil d'Administration de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education a procédé au renouvellement statutaire de son bureau.

Alain Chouraqui, directeur de recherche au CNRS, a été réélu Président de la fondation, avec à ses côtés l'historien Serge Klarsfeld comme Vice-président.

Les autres fonctions du bureau de la Fondation reviennent à nouveau à Jean-Louis Medvedowsky et à Bernard Chevallier.

Ces votes ont été acquis à l'unanimité des membres du Conseil d'administration composé de quatre ministères, de la Région, de la Communauté du Pays d'Aix-en-Provence et de la Ville d'Aix, ainsi que des principaux partenaires privés et associatifs de la Fondation, et de personnalités qualifiées.

Les rapports d'activité et financier avaient été auparavant approuvés à l'unanimité par le Conseil d'Administration.

Alain Chouraqui a remercié les membres du Conseil de cette confiance renouvelée après une période difficile de finalisation des travaux et d'ouverture au public. Il y voit une confirmation des grandes orientations morales, scientifiques et financières déjà engagées pour atteindre les objectifs mémoriels, éducatifs et culturels que la Fondation s'est fixée. Il a souligné que, comme tout équipement culturel, le Site-mémorial doit pouvoir continuer de s'appuyer sur ses partenaires, mais il a insisté d'abord sur la satisfaction constatée chez tous les publics de visiteurs car « il s'agit d'une initiative citoyenne, aux objectifs citoyens qui ne se peut remplir ses objectifs que si les citoyens viennent visiter le Mémorial et s'en approprient les contenus ».

A la fin de cette réunion, Madame Denise Toros-Marter, présidente de l'Amicale des déportés d'Auschwitz, a remis solennellement à la Fondation un peu de terre d'Auschwitz rapportée par un ancien déporté. Le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau a été la destination finale des 2000 hommes, femmes et enfants juifs déportés du Camp des Milles. Alain Chouraqui l'en a remerciée avec émotion.

Cette réunion a été suivie par la signature d'un « contrat d'avenir » entre la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Education et Monsieur Malik Brahim, en présence de Monsieur Yves Lucchesi, Sous-préfet de l'arrondissement d'Aix-en-Provence. Il s'agit en effet du 100^{ème} contrat d'avenir signé en Pays d'Aix, et du troisième pour la Fondation. Celle-ci a déjà eu recours à de tels contrats aidés pour plus de la moitié de son personnel, ce dont elle ne peut que se féliciter. Au-delà des avantages financiers de tels contrats pour toutes les structures associatives ou fondatrices à but non lucratif, le recours à ces dispositifs permet à la Fondation d'aider des jeunes gens motivés et dynamiques à s'insérer dans la vie active, et de les faire participer au développement d'un lieu de mémoire utile à notre société.

Contacts Presse :

ODILE BOYER
odile.boyer@campdesmilles.org
+33 (0) 6 13 24 24 25 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

DINESH TEELUCK
dinesh.teeluck@campdesmilles.org
+33 (0) 6 78 99 74 63 ou +33 (0) 4 42 39 17 11

www.campdesmilles.org

Rappelons que le Camp des Milles est le seul grand camp français d'internement et de déportation encore intact et accessible au public. Il vit passer 10 000 internés de 38 nationalités dont de nombreux artistes et intellectuels comme Max Ernst ou Hans Bellmer, des hommes politiques, des journalistes... Son histoire témoigne des intolérances successives, xénophobe, idéologique et antisémite qui conduisirent à la déportation de plus de 2 000 hommes, femmes et enfants juifs depuis le Camp des Milles vers le camp d'extermination d'Auschwitz via Drancy .

Ils faisaient partie des 10 000 juifs de la zone dite "libre" qui, avant même l'occupation de cette zone, ont été livrés aux nazis par le gouvernement de Vichy, puis assassinés dans le cadre de la "Solution finale"

L'ambition du Site-Mémorial du Camp des Milles est de rappeler l'histoire tragique dont témoigne le camp des Milles et de s'appuyer sur l'histoire de la Shoah et d'autres génocides, pour présenter un « volet réflexif » inédit visant à renforcer la vigilance et la responsabilité du visiteur face aux menaces permanentes du racisme, de l'antisémitisme, de l'intolérance et du fanatisme. Contribuant ainsi hautement aux valeurs humanistes de respect, de dignité et de solidarité, il constitue, par les médiations utilisées, une réalisation pédagogique unique au monde sur un lieu de mémoire.

Les expositions permanentes du Site-Mémorial sont organisées sur 15 000m2 de bâti et 7 ha, selon le parcours muséographique suivant :

- Le **Volet historique** présente l'histoire des trois grandes périodes du Camp des Milles entre 1939 et 1942, replacé dans son contexte local, national et européen ; des bornes audiovisuelles reconstituent les destins individuels d'internés célèbres ou inconnus ; d'autres présentent le récit de témoins de cette époque.

- Le **Volet mémoriel** permet la visite, émouvante, des lieux historiques laissés en l'état. L'immense « four à tuiles » baptisé Die Katakombe par les internés qui en firent un lieu de création artistique constitue l'un des temps forts de la visite avec les espaces où s'entassaient les internés dans les étages.

- Le **Volet réflexif** présente, pour la première fois sur un lieu de mémoire, des connaissances scientifiques pluridisciplinaires qui permettent au visiteur de mieux comprendre les engrenages et les mécanismes humains récurrents (préjugés, passivité, soumission aveugle à l'autorité...) qui ont conduit et peuvent conduire au pire. Il s'agit ainsi de donner au visiteur des outils de réflexion sur la responsabilité de chacun dans une « montée des périls ».

Cette section « réflexive » se termine par un « Mur des actes justes », mur présentant la diversité des actes de sauvetage et de résistances aux quatre grands crimes à caractères génocidaires du XXe siècle, contre les Arméniens, les Juifs, les Tsiganes et les Tutsis au Rwanda. Un hommage, et une invitation à la responsabilité individuelle.

Le visiteur peut aussi visiter l'**exposition nationale de Serge Klarsfeld** sur les « 11000 enfants juifs déportés de France à Auschwitz » réalisée par l'Association des fils et filles des déportés juifs de France. Il s'agit d'une collection exceptionnelle de documents rares présentée de manière permanente dans les lieux. Cette exposition prend un relief particulier alors que du camp des Milles furent déportés une centaine d'enfants à partir de l'âge de un an. **Entrée libre.**

Après sa sortie du bâtiment principal, le visiteur accède à une « **Salle des peintures** » où se trouvent d'immenses peintures murales colorées et ironiques, réalisées par les internés. **Entrée libre.**

Le **Chemin des Déportés**, emprunté à l'été 1942 par plus de 2000 hommes, femmes et enfants juifs conduit enfin au **Wagon du Souvenir** situé à l'endroit même du départ pour la déportation. **Accès libre.**

Principaux partenaires publics, privés et associatifs de la Fondation du Camp des Milles-Mémoire et Éducation :

Ministères de la Culture, de l'Éducation nationale de l'Intérieur et de la Défense, Région Provence Alpes Côte d'Azur, Département des Bouches-du-Rhône, Communauté du Pays d'Aix, Ville d'Aix-en-Provence, Fondation pour la Mémoire de la Shoah, Mémorial de la Shoah, CRIF, Association des Fils et Filles des déportés juifs de France, Association du Wagon-souvenir (regroupant l'ensemble des associations locales d'anciens résistants, internés et déportés), Groupe Lafarge, rejoints par la Communauté Urbaine de Marseille, la Ville de Marseille, la Fondation d'Entreprise Ecuireuil, France Télécom, Axa, la SNCF et le Groupe Alteor.